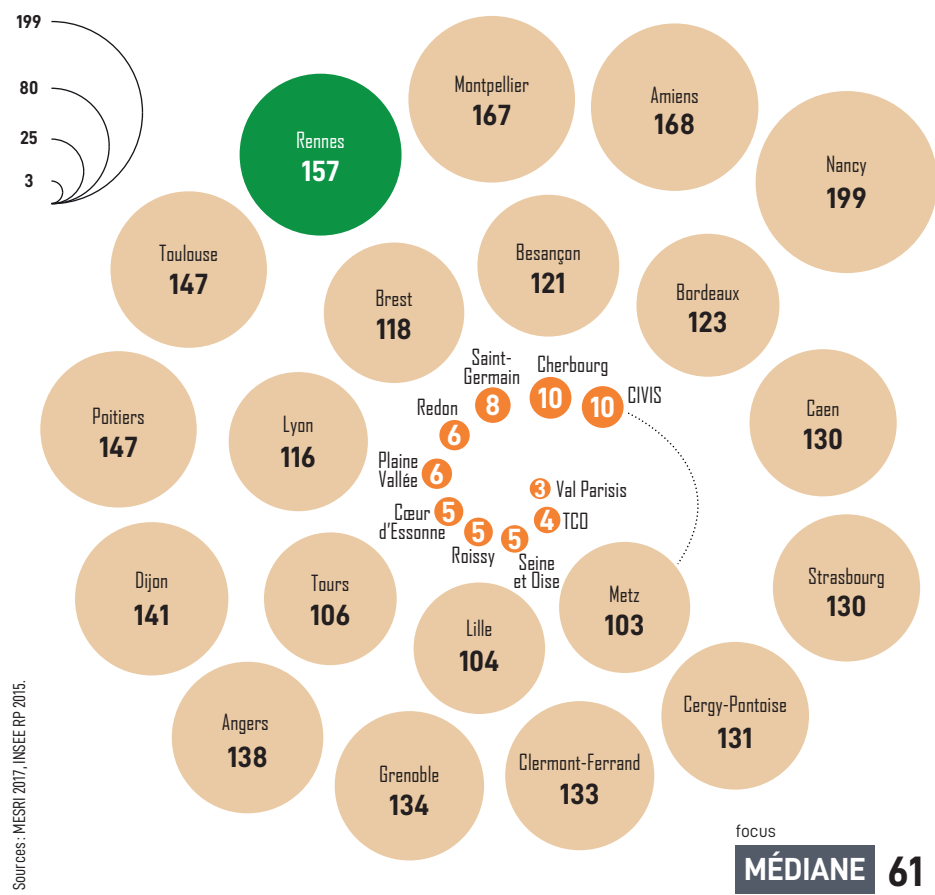


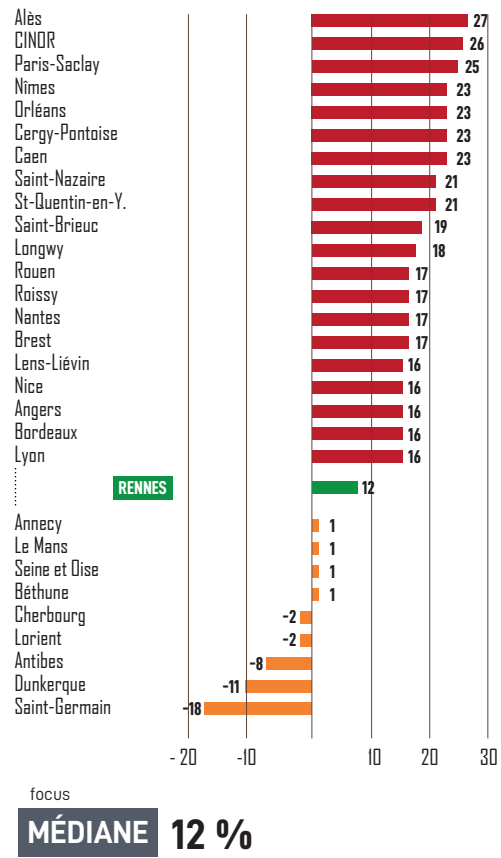
# Le nombre d'étudiants

Nombre d'étudiants pour 1 000 habitants en 2017 par intercommunalité



MÉDIANE 61

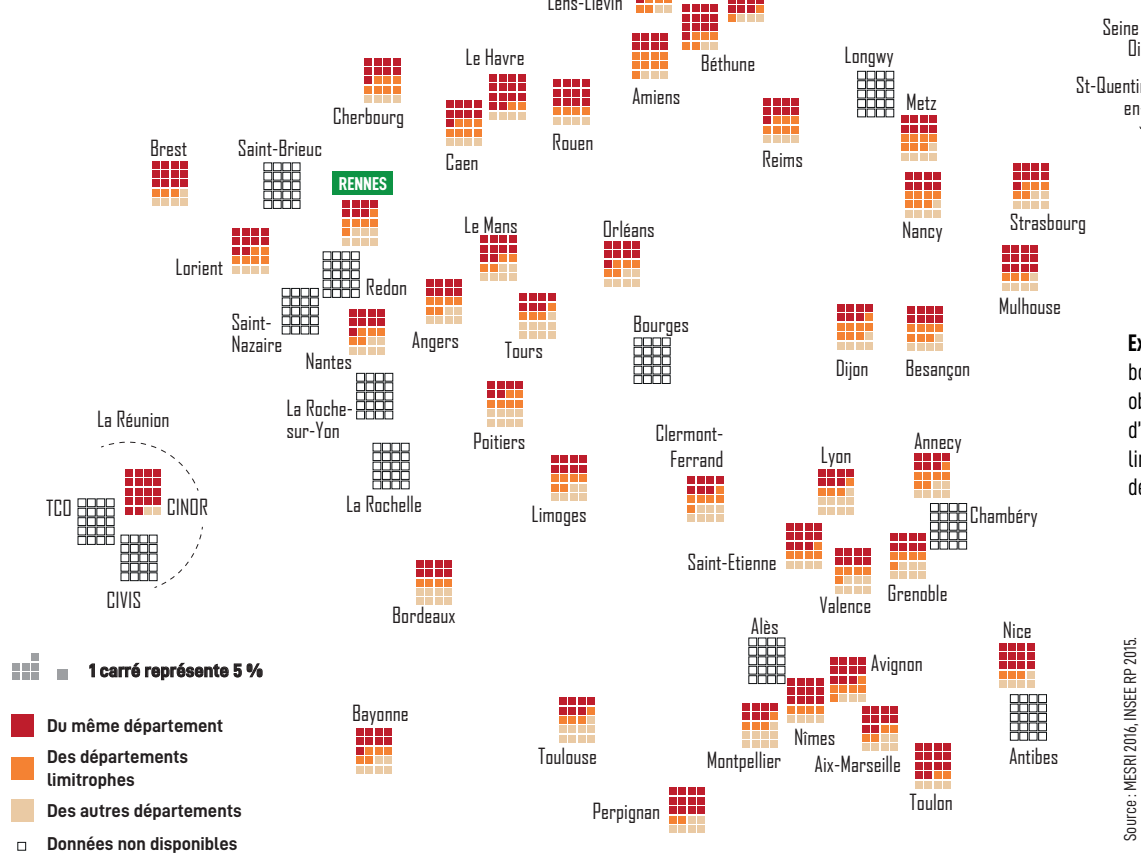
Taux d'évolution du nombre d'étudiants entre 2011 et 2017, en %, par intercommunalité



MÉDIANE 12 %

# Le profil des étudiants

Origine géographique des étudiants suivant le département d'obtention du bac en 2016-2017 en % par intercommunalité



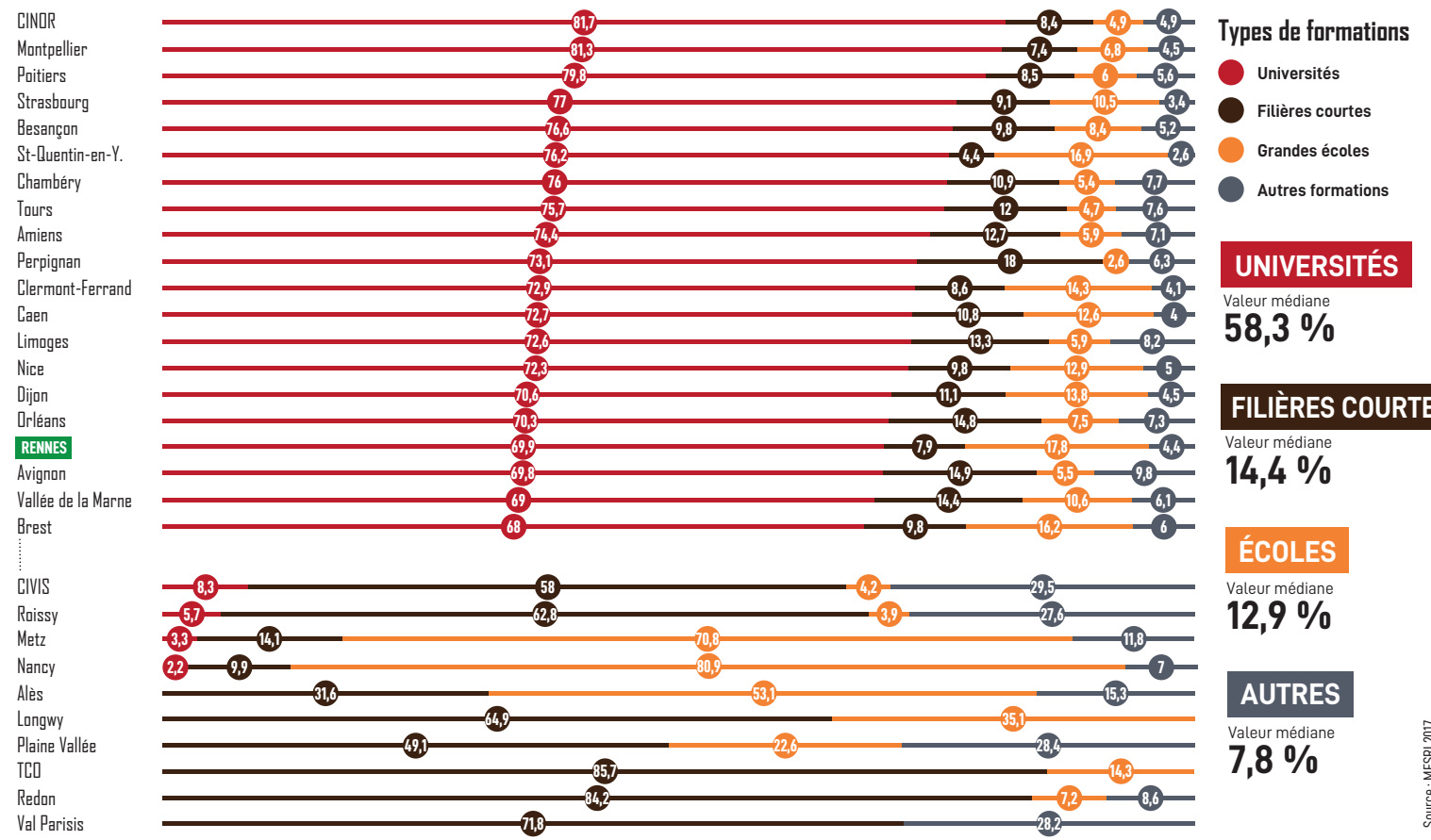
Exemple de lecture : au sein de la métropole bordelaise, 40 % des étudiants inscrits ont obtenu leur baccalauréat dans le département d'étude, 20 % sont originaires d'un département limitrophe à celui d'étude et 40 % d'un département non limitrophe ou de l'étranger.

# Portraits des étudiants et de leur logement

Focus sur la métropole de Rennes

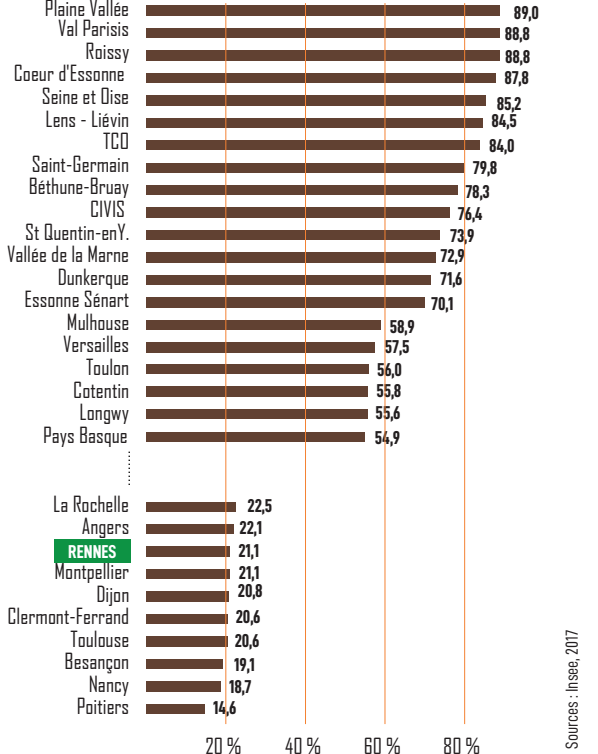
Répartition des étudiants\* dans les types de formations de l'enseignement supérieur, en 2017 en % par intercommunalité

\* Étudiants inscrits dans un établissement sous tutelle du MESRI



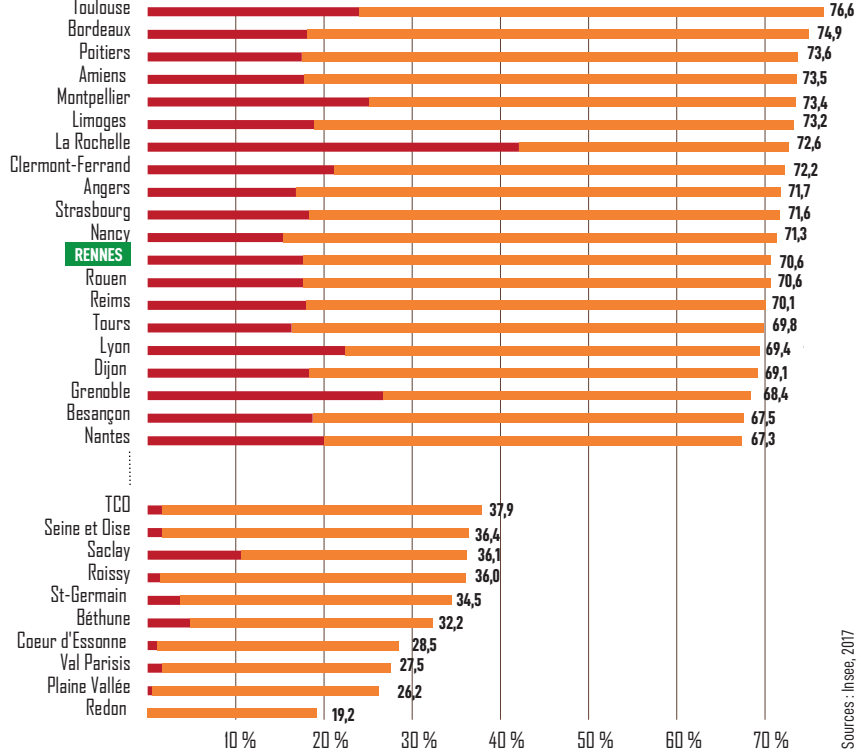
# Les étudiants dans le parc de logements diffus

Part d'étudiants vivant toujours chez leurs parents en 2017 en % par intercommunalité



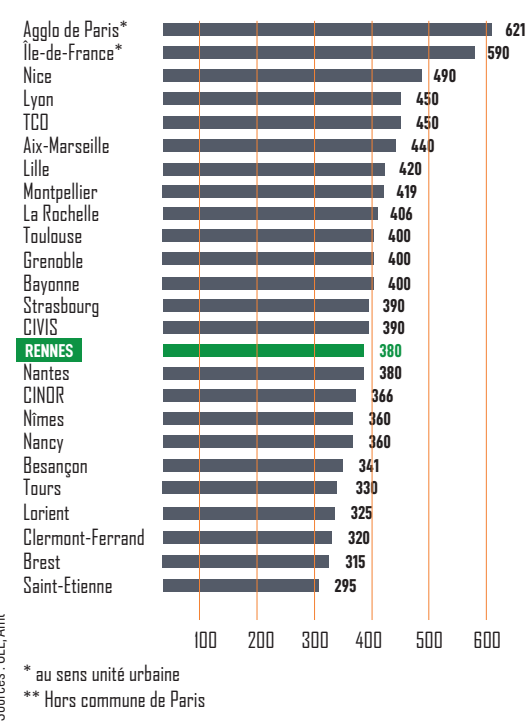
MÉDIANE 45,9 %

Proportion d'étudiants en location, par type de bails dans le parc diffus en 2017, en %



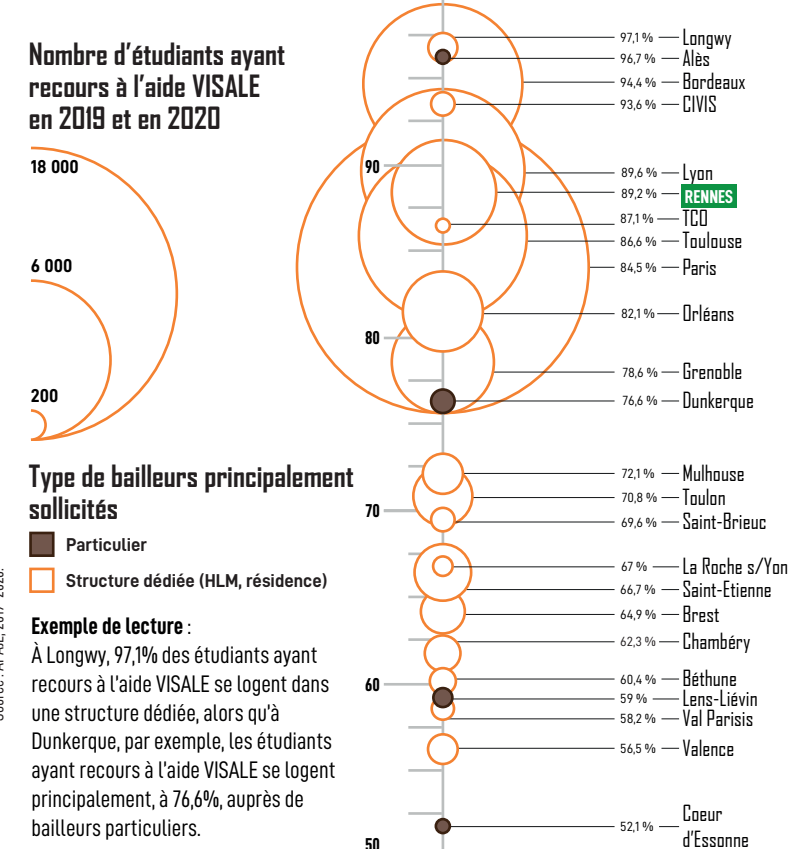
MÉDIANE LOCATION MEUBLÉE 16,3 % LOCATION VIDE 39,6 %

Prix du loyer mensuel médian d'un appartement d'une pièce (T1) en 2018, en euros par mois, par intercommunalité (données partielles)



MÉDIANE 390 euros

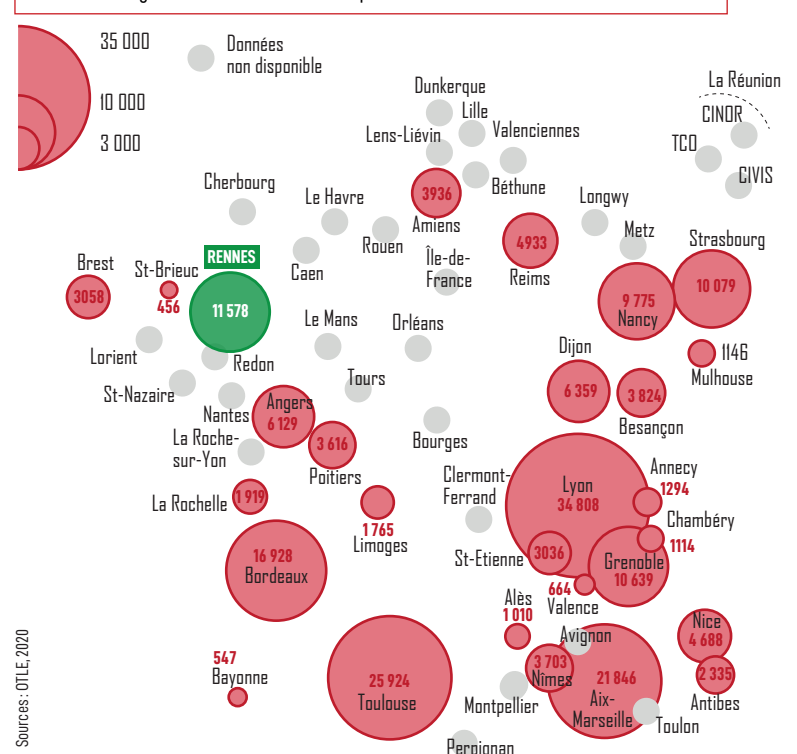
Nombre d'étudiants ayant recours à l'aide VISALE et type de bailleurs principalement sollicités en 2019 et en 2020 par intercommunalité



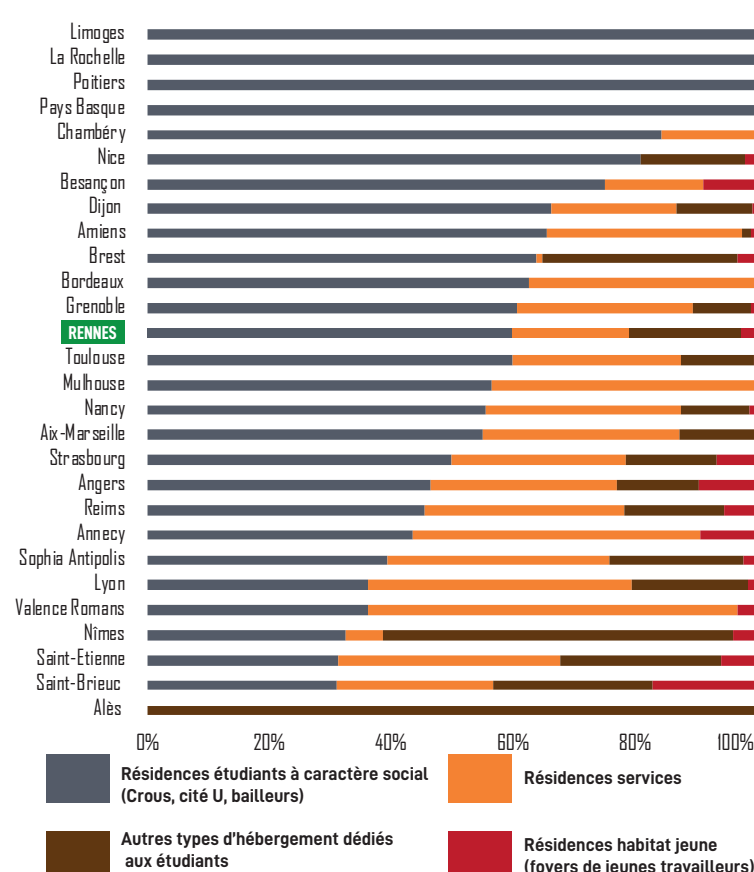
# Les étudiants dans le parc de logements dédiés

Nombre de places ou de lits dans le parc dédié aux étudiants, en 2020

À noter : Les deux indicateurs ci-contre illustrent le type de données statistiques remontées par les OTLE. Il s'agit ici d'extraits de données provisoires.



Nombre de places ou de lits par type de structures dans le parc dédiés aux étudiants en 2020



Un socle de connaissance pour accompagner les décisions

Les observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE) s'appuient sur un socle d'indicateurs communs afin d'observer la diversité de l'offre de logements occupés par les étudiants. Mis en regard des dynamiques de l'enseignement supérieur, ces indicateurs permettent de définir des stratégies locales pour mieux accueillir et loger les étudiants dans les territoires.

Chaque OTLE a la possibilité de mener des études locales, ou d'enrichir le socle d'indicateurs, afin d'approfondir l'observation menée en fonction des spécificités de son territoire. À titre d'exemple, des observatoires s'intéressent aux alternants, aux étudiants internationaux, ou encore aux jeunes actifs et leurs pratiques par rapport au logement. D'autres s'intéressent aux aspects qualitatifs des espaces de vie des étudiants.

Ce poster a été construit sur la base d'un panel d'observation composé des : > intercommunalités de plus de 180 000 habitants (géographie 2018) ; > auxquels s'ajoutent les intercommunalités ayant des sites d'enseignement supérieur (ESR), observées par les OTLE, soit 69 intercommunalités observées au total.

Ce panel d'observation offre ainsi une vision large des collectivités présentant des établissements d'ESR afin de fournir des points de comparaison plus riches. Enfin, pour des raisons de lisibilité, des choix ont dû être opérés. Les intercommunalités sont généralement mentionnées par le nom de la ville centre et non par leur appellation in extenso. Sur certains graphiques, les intercommunalités observées n'ont pas pu toutes être figurées, ce sont alors les valeurs extrêmes qui sont représentées.

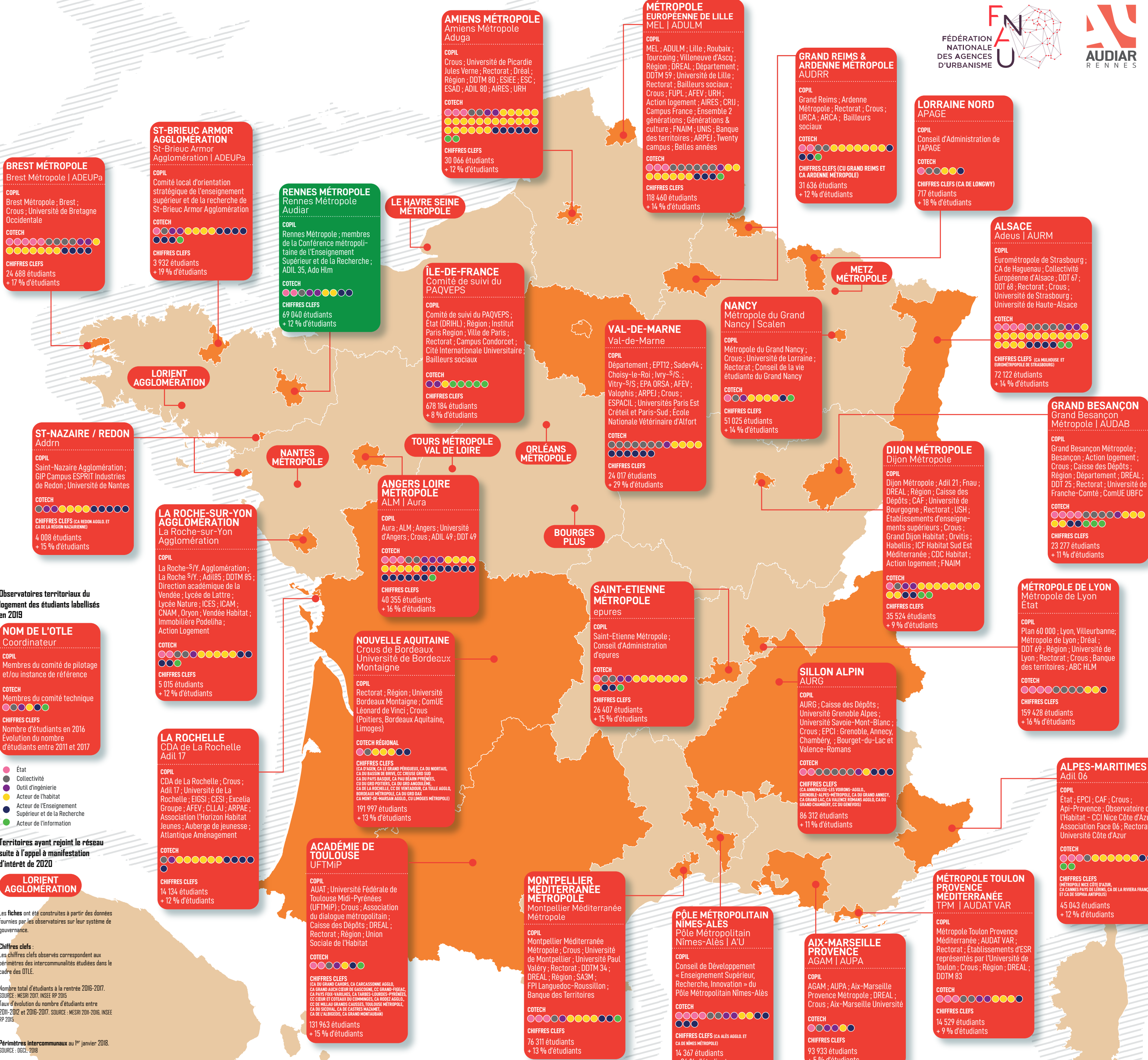
Démarche en partenariat avec :



Avec le soutien des : Ministère de la Transition Écologique ; Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales ; Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Conception et réalisation : Fnuu (Karine Huret, Zoé Chaloin, Lucie Spangenberg), Juin 2021





# Portraits des observatoires territoriaux du logement des étudiants

Outils d'aide à la décision, les OTLE ont été créés pour aider les collectivités et les acteurs du logement étudiant et de l'enseignement supérieur. Ils permettent d'identifier les spécificités territoriales, d'éclairer localement les politiques publiques de l'habitat et d'intégrer le logement étudiant aux futurs PLH ou PLUI. Les OTLE permettent aux acteurs locaux du logement et de l'enseignement supérieur, engagés dans les gouvernances des observatoires, d'échanger et de nourrir leurs stratégies internes. À partir d'un socle d'indicateurs communs, ils appréhendent finement la demande et l'offre de logements dans leur diversité territoriale et apportent un éclairage aux prises de décision sur le temps long.

